

BULLETIN MUNICIPAL

XONRUPT-LONGEMER



DÉPARTEMENT DES VOSGES
CANTON DE GERARDMER
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Xonrupt – Longemer

Tél 03 29 63 07 24 – Fax 03 29 63 65 50

Mail : accueil.mairie@xonrupt.fr

100 1919 • 2019
LA COMMUNE A 100 ANS



INFOS PRATIQUES

- **Horaires d'ouverture de la mairie au public**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h
et de 15h00 à 17h30. Samedi de 9h à 12h
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50

- **La Poste :**

Du lundi au vendredi de 14h à 16h30
Tél. : 03.29.63.11.03

- **Pharmacie des Lacs :**

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Tél. : 09.83.00.09.11

- **Médecin :**

Docteur JAEGLE
Tél. 03.29.63.06.33
Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.
Tél. 0820.33.20.20

- **Infirmière :**

Emilie DUMAY – Tél : 06.74.37.83.32
(uniquement sur RDV)
6 bis, rue du Hohneck

- **Urgences :**

Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h tous les jours
Tél. 03.29.60.29.35

- **Service eau-assainissement**

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

- **Dates des permanences du conciliateur de justice**

M. JUNK, conciliateur de justice reçoit
de 8h30 à 11h30, les vendredis
26 juillet, 9 août, 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre
En Mairie de Gérardmer - Salle des Armes.
Tél : 06.84.67.75.17 sur RDV
michel.junk@conciliateurdejustice.fr

- **Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer**

Voir les nouveaux horaires page CCHV

- **Recyclerie intercommunale 17, chemin des Granges Bas à Gérardmer**

Ouverture du magasin :
Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
Renseignements au 03.29.42.03.74



FLASHEZ-MOI !

Continuez à suivre les actualités
de Xonrupt-Longemer
avec votre smartphone !



REJOIGNEZ-NOUS !

Suivez l'actualité récente sur notre
nouvelle page Facebook :
www.facebook.com/xonrupt

Etat Civil

NAISSANCE

- Le 29 mai à Saint-Dié-des-Vosges, **Lény** Paul Albert COPIN, d'Aurélien Thierry Dominique COPIN et Madeline Cécile VIRY

MARIAGE

- Le 30 mars 2019 Clément Adrien BEMER, directeur de banque et Charlotte Sophie DESMARET, employée de banque.

DÉCÈS

- Le 19 mars 2019 à XONRUPT-LONGEMER, Delphine Christine GENTIT, 47 ans.
- Le 8 mai 2019 à GERARDMER, **Gilberte** Jeanne PARMENTELAT, 90 ans, veuve de Raymond Georges GEORGEL.
- Le 11 juin 2019 à Xonrupt-Longemer, **Pascal** Bernard MOUGEL, 51 ans, célibataire.

Dates des collectes de sang

Uniquement don de sang total en observant
un délai de 8 semaines entre 2 dons.

En salle - équipes mobiles de Nancy

- **XONRUPT :** jeudi 18 juillet de 16h à 19h30
Salle Polyvalente
- **GERARDMER :** jeudi 8 août de 8h30 à 12h et
de 16h à 19h30 Salles des Armes
Mairie de Gérardmer
- **GERARDMER :** mercredi 9 octobre
de 8h30 à 12h et de 16h à 19h30
Espace Tilleul

MOT DU MAIRE

Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens,

Le printemps pluvieux, venteux et frais n'a pas été propice à la fréquentation touristique au détriment des commerces locaux. Heureusement, le magnifique week-end de l'Ascension a apporté une note d'espoir et prouve encore une fois que si le soleil est là, les touristes le sont aussi.

Quelle que soit la météo, les travaux de la troisième tranche du réaménagement du lotissement de la Graingeotte avancent à un bon rythme et seront terminés en automne. Ils devraient satisfaire les habitants de ce secteur après de longues semaines de perturbations. Quelques acquisitions de terrain sur deux propriétés à l'entrée du lotissement se finalisent et doivent permettre de donner plus d'espace pour la voie partagée.

Merci aux propriétaires coopératifs.

Ces travaux se termineront avec la mise en place attendue de jeux pour enfants et d'un espace pour la pétanque au centre, suivie de quelques aménagements paysagés. Cette tranche de travaux est financée à 25% par l'état au titre de la DETR. Un grand merci pour ces aides.

Au camping, les habitations légères sont terminées et ont déjà été occupées dès l'ouverture des locations. Nous souhaitons pouvoir poursuivre la construction de locatifs dans les années à venir. Ils sont le garant d'une bonne rentabilité de notre camping.

L'inauguration officielle est prévue le 11 juillet en présence de nombreuses personnalités, des financeurs et des entreprises. Nous en reparlerons.

Le bureau d'études pour le nouveau PLU est désormais retenu. Il s'agit du cabinet Eolis de St Dié-des-Vosges associé aux bureaux Ici et La, Wagogne et Floragis. Les premières réunions pour le lancement de ce nouveau PLU ont débuté début juillet. De nombreuses autres vont suivre y compris en présence du public.

C'est un gros travail à venir pour les élus mais c'est important pour le choix de développement de notre territoire. A suivre.



Encore du nouveau dans nos commerces et c'est tant mieux. Je leur souhaite un plein succès.

Les manifestations estivales ont repris leur rythme avec encore des nouveautés cette année. A elles aussi, je souhaite une pleine réussite, juste récompense pour les associations et les nombreux bénévoles qui s'y investissent.

N'oubliez pas de réserver par souscription, le livre des cent ans de la commune qui se prépare.

Je vous souhaite à tous un bon été. Profitez pleinement de cette belle saison.

Bonne lecture

Michel BERTRAND

CENTENAIRE DE LA COMMUNE

Gâteau d'anniversaire Recette inratable

Ingrédients :

- 250 m de ferraille
- 125 m de grillage
- Quelques bonnes cagettes de mousse et de lichen
- Une brassée de paille
- 1000 bouquets de jonquilles

Préparer une bonne équipe locale pleine d'entrain et au savoir-faire bien graissé.

La laisser s'imprégner du sujet et mélanger délicatement les ingrédients.

Laisser travailler pendant deux bons mois au froid et sous couvert, sans oublier d'arroser de temps en temps.

Sortir la préparation quelques jours avant et, le 6 avril, faire chauffer la place dès 9 heures du matin. Ajouter de l'huile de coude pour la pose des bouquets décoratifs tout en maintenant la température « ambiance » le plus longtemps possible.

Arroser de façon régulière et modérée et surveiller les parties qui peuvent avoir tendance à griller.

Pour finir, ne pas essayer de démouler et laisser dans son jus, pour un immense plaisir gustatif visuel.



« Les 100 ans de Xonrupt ça se fête » et la SDF se paye une bonne part de gâteau en raflant le 1^{er} prix des gros sujets fixes de la fête des jonquilles ! Xonrupt vous félicite et vous remercie tous !

La Société des fêtes remercie : La municipalité de Xonrupt, l'amicale des parents d'élèves, la serrurerie Lalevée, le restaurant «grillades des lacs», Nano, Alexis et toutes les associations et les particuliers qui sont venus cueillir et piquer notre sujet fixe.

Sans leur aide nous n'aurions pas pu construire le sujet fixe.

La présidente

Règlement du concours du Centenaire de la Commune de Xonrupt-Longemer

Article 1 : ESPRIT DU CONCOURS

La municipalité de XONRUPT-LONGEMER, dans le cadre des festivités du centenaire de la commune organise un concours de maisons, commerces et hôtels-restaurants, qui exposeront en extérieur tout élément de décoration ou objet en lien avec l'événement de notre village.

La décoration doit se situer sur le territoire de notre commune.

Article 2 : INSCRIPTION

Elle est obligatoire pour des raisons d'organisation et de respect du choix de chacun de participer ou non.

Elle est gratuite et peut se faire en mairie au bureau accueil ou par mail sur le site de la mairie, rubrique « nous contacter ».

La date limite des inscriptions est fixée au 31 août 2019.

Article 3 : LE JURY

Le jury sera composé d'élus et de représentants des associations xonrupéennes. La réalisation doit être visible à partir de fin septembre pour un passage du jury durant la 1^{ère} semaine du

mois d'octobre 2019, du 1^{er} au 6 inclus. La réalisation doit rester visible jusqu'au jour de la fête du 20 octobre 2019.

Article 4 : LES CATÉGORIES

- 1 - commerces
- 2 - hôtels- restaurants
- 3 - particuliers

Article 5 : GRILLE DE NOTATION

- o Relation avec le centenaire de la commune 10 points
- o Originalité du sujet 10 points
- o Importance du travail (temps et taille) 10 points
- o Finitions et détails 10 points

Article 6 : PRIX

Chaque participant recevra un prix.

La remise de ces récompenses se fera le dimanche 20 octobre 2019.

Bon de souscription

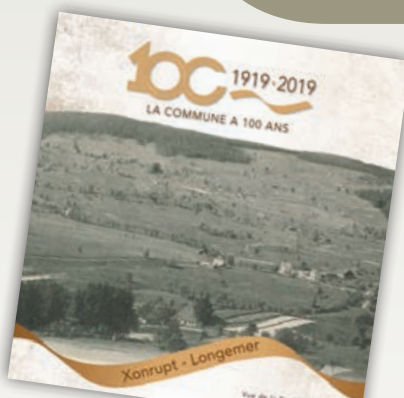
Pour le livre XONRUPT-LONGEMER 1919-2019... Cent ans d'histoire

Initié par l'association locale Histoire et Patrimoine, mis en œuvre sous l'impulsion de la municipalité, fruit d'un travail collectif, cet ouvrage unique reproduit une sélection de documents accompagnés de textes rédigés à l'occasion du centenaire de la commune de Xonrupt-Longemer.

Ces documents sont issus en grande partie de collections personnelles appartenant à des passionnés et à des habitants. Ce livre de mémoire retrace les lieux, les moments et constructions importantes de la commune au cours de ce siècle. Il invite à voyager dans le temps, dans l'histoire du village et des activités humaines qui en ont fait sa richesse.

Cet ouvrage permettra au lecteur de parfaire sa connaissance de notre village, ou de le découvrir et de suivre l'évolution de la vie de notre commune tout au long de ces 100 dernières années.

Le format est de 24 x 26.5 cm, la couverture est contrecollée sur carton, finition pelliculée, dos carré collé. Total de 128 pages initialement prévu, sur papier 170 g/m² certifié PEFC blanc.



Parution le 19 octobre 2019.

**En souscription
jusqu'au 18 octobre 2019
dernier délai
(date de réception
en mairie),
au prix de 24 €.
Prix de parution 28 €**

**COUPON À COMPLÉTER ET À RENVoyer ACCOMPAGNÉ D'UN
CHÈQUE À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.**

**MAIRIE DE XONRUPT-LONGEMER
Place du 22 octobre 1919 - 88400 XONRUPT-LONGEMER**

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉLÉPHONE

COURRIEL

Nombre de livres en souscription à 24 €
soit un montant de : Date :

Signature :

VIE COMMUNALE

Une pluie de déchets !!!!

Le traditionnel «nettoyage de printemps» a eu lieu cette année le 27 avril, la récolte des déchets s'élève à 60 kgs, volume en baisse dû à un «ratissage» écourté en raison de la météo peu clémente.

Depuis plusieurs années, cette action, initiée par le Conseil Départemental dans le cadre de l'opération «Vosges, le plus beau est avenir» est renouvelée par la municipalité avec le conseil municipal des jeunes.

Merci à tous les bénévoles et à l'année prochaine !!



Camping du Domaine de Longemer

Le camping est fin prêt pour accueillir les amateurs de vélo...

En effet, le lundi 20 mai 2019, le vice-président du Conseil Départemental délégué au Tourisme, Benoît Jourdain, était présent afin de remettre le label Accueil Vélo, porté par le Conseil Départemental, au maire Michel Bertrand et à Sofie Declerq, la directrice du camping.

Ce label est remis aux établissements en capacité d'accueillir des cyclistes en leur mettant à disposition de quoi entreposer, réparer et nettoyer leurs deux roues, le tout dans l'esprit de promouvoir la pratique du vélo et les parcours cyclables du secteur.

Enfin, l'inauguration du camping aura lieu le 11 juillet 2019 en présence de Monsieur le Préfet des Vosges, de nombreux élus, des co-financeurs (Département, Région, Etat, Union Européenne...), des architectes et des entreprises ayant réalisé les travaux.

Grâce à la persévérance et la volonté des élus sur plusieurs mandats ainsi que l'engagement fort de quelques-uns, ce projet a pu enfin aboutir.

Merci à toute l'équipe du camping, qui a su être disponible et efficace, pour arriver à ce résultat.



Une deuxième phase de travaux s'achève...

Grâce au travail conjoint des entreprises Maisons GICO et GARZIA Frères, sous la maîtrise d'œuvre de Diptyk Architectes, en concertation avec les services de l'environnement (ABF : Architectes des Bâtiments de France et DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), quatre HLL (Habitations Légères de Loisirs) ont vu le jour avant l'été.

D'architecture contemporaine, ces nouvelles constructions baptisées « Villa Longemer », « Villa Belbriette » ou encore « Villa Hohneck » selon leur capacité d'accueil (4/6 personnes à 6/8 personnes) sont proposées aux adeptes du camping « tout confort ».

Ce sont là des hébergements « haut de gamme » pourvus d'équipements très confortables pour des surfaces optimisées allant de 37 à 48m², sans oublier le modèle PMR (Personne à mobilité réduite).

Ils sont ouverts à la location depuis mi-mai.

Pour le confort de tous, les cheminements principaux intérieurs du camping ont été améliorés par les entreprises STHV et COLAS, aidées par les services techniques municipaux.

Les plantations sont également complétées avec la haie le long du grillage extérieur et la création d'un verger à l'intérieur composé de différents arbres fruitiers hautes tiges ainsi que des arbustes de petits fruits.



La «chasse» du Lundi de Pâques

Cette année une centaine d'enfants sont partis à « la chasse aux œufs » ou plus précisément aux pommes de pins ce lundi de Pâques 2019.

Ces pommes de pins leur ont ensuite été échangées contre... des œufs en chocolat.

2 pommes de pins « dorées » bien dissimulées par Monsieur Le Maire leur ont donné du fil à retordre...mais ont permis à 2 enfants de repartir avec un gros œuf en chocolat.

Les enfants Xonrupéens ou vacanciers souhaitant y participer pouvaient s'inscrire au préalable ou sur place.

Nul doute que cette opération, réalisée dans le cadre du label « Famille + » avec la participation du conseil municipal des jeunes, sera reconduite l'an prochain pour le plus grand bonheur des petits et des grands !



Dispositif intercommunal d'aide à l'immobilier d'entreprises

Le 28 novembre 2018, le Conseil Communautaire a délibéré pour la mise en place d'un dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprises et à la création/développement de gîtes et chambres d'hôtes, en partenariat avec le Conseil Départemental des Vosges.

Cette action permet à la Communauté de Communes de soutenir financièrement les acteurs du territoire qui investissent dans l'immobilier pour des opérations de construction, d'extension, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment.

Qui est concerné ?

L'aide s'adresse aux entreprises (TPE, PME et à titre exceptionnel les grandes entreprises), particuliers (pour des projets de gîtes et chambres d'hôtes) et associations du territoire, dans les domaines d'activité suivants : industrie, services aux entreprises, bâtiment et travaux publics, entreprises de transports et logistiques, commerce dont la surface est inférieure à 400m², artisanat, tourisme.

Chaque projet éligible fait l'objet d'un cofinancement de la Communauté de Communes et du Conseil Départemental des Vosges.

Ces renseignements sont également disponibles sur le site Internet de la CCHV, aux rubriques «économie» et «tourisme».

Vos contacts à la Communauté de Communes :

- *Pour les projets touristiques :*
Florian PETITJEAN
03 29 61 82 36,
Mail : fpetitjean@cchautesvosges.fr
- *Pour tout projet porté par une entreprise :*
Coralie JEANCOLAS
Tél. : 03 29 24 09 30
Mail : cjeancolas@cchautesvosges.fr

Nouveaux horaires déchetterie

GÉRARDMER

Déchèterie de la Heunotte
114, faubourg de Bruyères

03 29 41 75 54

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
 ÉTÉ 01/04 au 31/10	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
 HIVER 01/11 au 31/03	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:30

LE SYNDICAT

Déchèterie de la Prêle
13, route de Gérardmer

03 29 62 28 87

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
 ÉTÉ 01/04 au 31/10	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
 HIVER 01/11 au 31/03	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:30

LA BRESSE

Déchèterie de Niachamp
Route de Niachamp

06 70 50 42 78

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
 ÉTÉ 01/04 au 31/10	—	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00
 HIVER 01/11 au 31/03	—	8:30 12:00	8:30 12:00	—	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 18:00	—	14:00 18:00	—	14:00 18:00	14:00 18:30

SAULXURES / M^{TE}

Déchèterie de Blanfin
1116, route de Malpré

06 70 09 92 23

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
 ÉTÉ 01/04 au 31/10	8:30 12:00	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
 HIVER 01/11 au 31/03	8:30 12:00	—	—	8:30 12:00	8:30 12:00	8:30 12:00
	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:00	14:00 18:30



Les quatre déchèteries sont accessibles à tous les résidents de la CCHV.



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.



Si on chantait ...

L'association « accord majeur » a présenté son spectacle annuel gratuit le 12 mai 2019.

Ce concert a été suivi par un public enthousiasmé d'environ 140 personnes.

Les musiciens et chanteurs, tous amateurs, ont proposé un répertoire allant de la chanson française (Aznavor, H Auffray, N ferrer, Renaud, Goldman, Lavilliers, Sinsemilia, Zazie, Bigflo et Oli) et quelques chansons anglaises (Cranberries, Lady gaga), chantés et orchestrés par leurs soins à la guitare, accordéon, sax, percussions.

L'association qui a pour but la promotion de la musique sur la commune voudrait, pour son prochain spectacle, ouvrir ses portes à tous les musiciens ou chanteurs amateurs de XONRUPT.

Vous chantez dans votre salle de bain et ne connaissez pas le solfège, vous jouez d'un instrument à vos moments perdus, vous aimeriez connaître l'adrénaline de la préparation d'un concert, pour un morceau ou plusieurs, N'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'Alain Remy : 03 29 60 96 29



Carton plein pour l'Amicale !

Le week-end détente organisé par l'Amicale des Ecoles des 2 Lacs, a remporté un franc succès le week-end du 16-17 mars. Tout a commencé samedi soir avec un one-woman show. Donner le sourire aux gens, c'est la mission que s'est donnée Mademoiselle Serge et le pari est tenu!!

Elle a égayé la soirée de 180 personnes venues la voir à Xonrupt. Avec près de 2 heures de rires, de l'énergie à revendre, quelques « trucs » et des rebondissements, elle a conquis la salle ! Il faut dire que le duo de magiciens, Alix et Louis, avait bien préparé le terrain en proposant en 1ère partie des tours bluffants, entre magie et mentaliste ! Très prometteurs !

Le dimanche, ce sont les amateurs de loto qui sont venus tenter leur chance en famille. Des séjours, bons d'achat, soins et bien d'autres lots ont fait le plaisir des petits et des grands !

Merci à tous ceux qui ont fait de ce week-end une réussite, en particulier les lutins qui ont, une nouvelle fois, œuvré au bon déroulement et à la bonne ambiance de ces 2 journées !

VIE ASSOCIATIVE

Club de Pétanque de la Vallée des lacs

Du nouveau avec les minimes et juniors de la pétanque de Xonrupt !

Lors du concours inter générationnel à Epinal, notre équipe minime a démontré son savoir-faire lors des championnats départementaux en terminant à chaque fois en demi-finale, en tête à tête, doublette, triplète ! Quant à notre junior, il s'est incliné en finale de la triplète. Bravo à eux ! Ils sont sélectionnés pour jouer dans le Grand Est, prochainement.

A noter également, qu'une vingtaine de licenciés se sont retrouvés un mercredi matin binette à la main, pour désherber le terrain communal de pétanque !



Après l'effort, une collation sympathique « tous ensemble » à midi, fut suivie d'un concours interne, comme chaque mercredi ! Bien sûr nous vous tiendrons au courant des résultats jeunes !

Pour les vacanciers rendez-vous tous les mercredis de juillet à août.

A bientôt !

Vide grenier de la Société des Fêtes

Le mauvais temps s'est invité au vide-grenier organisé par la société des fêtes le dimanche 19 mai.

Pas de quoi décourager les fidèles, brocanteurs et chineurs, présents dès 6 h du matin. Et même si la pluie en a fait fuir certains en début d'après-midi, la journée a été belle !



REPORTERS EN HERBE

Vive la boîte à livres !

« Nous allons vous raconter l'histoire de la boîte à livres.

Grâce à la boîte à idées, installée dans la cours élémentaire, le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) a choisi de mettre en place ce projet. Nous avons beaucoup cherché comment la réaliser.

Finalement, nous avons décidé de rechercher une cabine téléphonique. Celle-ci nous a gentiment été offerte par la commune de Champdray. Les services techniques de Xonrupt ont rénové et aménagé la cabine.

Au cours de deux après-midis nous (CMJ) avons préparé les décorations que nous avons ensuite



installées. L'inauguration a eu lieu le 10 mai en présence de M. le maire de Xonrupt, les conseillers, Madame la maire de Champdray et les enfants du CMJ. La boîte à livres est maintenant en service. »

N'hésitez pas à y aller !!!

Du nouveau à l'antiquité

Lorsqu'un collectionneur dans l'âme, passionné d'art, rencontre de façon opportune la propriétaire d'un magasin d'antiquités inexploité, cela donne la réouverture des portes de l'affaire située au bord de la RD417 de notre localité. Stéphane Saugues, amoureux des hautes Vosges a quitté la région parisienne il y a une dizaine d'années pour venir avec toute sa petite famille, bénéficier du grand air local.

Depuis le 3 mai, après quelques aménagements et travaux d'éclaircissement des 100m² dont il dispose, il propose une collection hétéroclite, fruit de ses diverses rencontres.

Ainsi objets anciens, vaisselles et vieux meubles côtoient des articles entièrement rénovés par lui-même. Outre la vente, il offre également aux habitants de notre localité et environs proches, la possibilité du dépôt-vente et n'hésite pas à mettre en relation toute personne en situation de recherche avec l'offre adéquate. Alors, que vous soyez particulier, artisan ou professionnel, n'hésitez pas à poser votre requête auprès de Stéphane.



Adresse : 1344 route de Colmar • Mail : stephanesaugues@outlook.fr

Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 19h

Fermé le mercredi toute la journée et le dimanche après-midi à 13h30

Tél. : 06 95 02 69 15

Animations :
les 10 juillet, 16 et 28 août
à partir de 19h
EL NINO SOLO
Country, rock, blues



Le Resto du Domaine

Avec sa terrasse aux couleurs chaleureuses, les portes du Resto du Domaine s'ouvrent sur la rue de la Plage pour vous inviter à découvrir sa carte. Travaillant dans la restauration depuis 1979, Jacqueline Marlier, propose son savoir-faire largement confirmé depuis le temps de la pizzeria « le Napoli » que bon nombre d'entre nous ont connu. Son mari Guy, un pilier aux côtés de Michel Duvic pour la création de la crêperie au centre de Gérardmer en 1977, représente une aide solide et précieuse pour le bon fonctionnement de ce nouveau service aux abords du lac de Longemer.

Les spécialités servies dès à présent sont les pizzas, les tartes flambées, les crêpes, les salades et le snacking. Mais les objectifs sont au-delà avec la perspective de plats et suggestions du jour. Dans l'immédiat, nos papilles déjà bien exercées peuvent se laisser tenter par le fumé vosgien et l'irrésistible patates-fromage blanc.

Le resto du Domaine, c'est tout au long de la journée, de 7h00 à 23h00 le service de la restauration, les viennoiseries cuites sur place, le dépôt de pain, les glaces, et bien sûr la brasserie.

Nous souhaitons à Jacqueline et Guy une belle réussite dans cette activité commerciale qui, précisons-le, est totalement indépendante du camping.

Le chalet gourmand vient à vous

Depuis 2011 ils nous ravissent les papilles et la réputation de bonne table était invariablement confirmée par une indispensable réservation. Début avril marque le changement et c'est une prestation différente que nous proposent Christophe et Maryline Wiss : les plats à emporter et le traiteur.

La formule « plats à emporter » qui fonctionnait déjà bien par le biais des pizzas s'étoffe aujourd'hui par une belle gamme de salades bien garnies qui se trouvaient déjà à la carte et quelques spécialités particulièrement appréciées par les adeptes du chalet. Le service n'est plus sur place, mais la réservation est toujours de rigueur avant de venir chercher les mets.

La prestation de traiteur est la nouvelle ligne directrice du chef. Elle apporte un plus à toutes les tables familiales grâce à la réalisation d'apéritifs dinatoires composés de verrines salées et sucrées, de buffets froids, de lunchs. La cuisine du Chalet Gourmand se déplace également avec des menus préparés selon votre choix et dressés sur le lieu de votre événement. Alors pour vos festivités, anniversaires, mariages, n'hésitez pas à contacter Christophe et Maryline pour élaborer votre menu et déguster à domicile le savoir faire du chef.



Hors saison :

tous les soirs sauf mercredi
(sauf veille de jour férié)

En saison :

tous les jours midi et soir

Lechaletgourmand.com

Lechalet88400@yahoo.com

Tél : 03 29 63 01 37

DIVERS

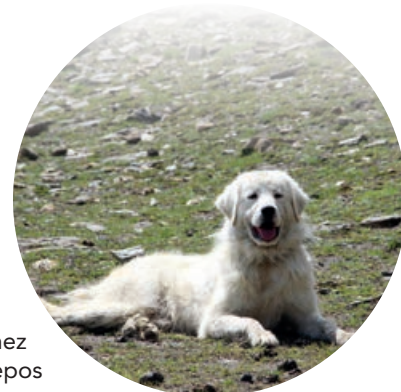
Les pastous

Depuis le printemps 2011, les éleveurs ovins du département des Vosges sont confrontés à des attaques de loup sur leur cheptel. Or il est strictement interdit de le chasser ! Pour protéger les troupeaux, le chien de protection constitue une aide précieuse et une solution dont l'efficacité est reconnue. C'est un gros chien blanc d'origine Pyrénéenne appelé « pastous », montant la garde dans les troupeaux de moutons.

Ce chien qui vit de manière permanente au sein du troupeau est autonome et veille sur lui jour et nuit sans relâche. Pour exercer sa vigilance il crée une zone de protection autour des ovins et se tient prêt à éloigner tout intrus : animal sauvage, chiens non tenus en laisse.etc.... Certaines règles doivent être respectées.

SURVEILLEZ VOTRE COMPORTEMENT ET GARDEZ VOS DISTANCES

- Si vous croisez un troupeau, contournez largement l'aire de pâturage ou de repos des animaux.
- Attention aux comportements qui vous semblent anodins (tenter de nourrir, caresser, prendre en photo un pastou, un mouton, un agneau...) les chiens de protection peuvent les interpréter comme une agression.
- Adopter un comportement calme et passif. Si vous êtes impressionné, faites lentement demi-tour.
- Tenez votre chien de compagnie en laisse.
- Si vous êtes à vélo, il est préférable d'en descendre.
- De grands panneaux vous informent de la présence de ces chiens : pensez à les repérer.



La “Navette des crêtes

reprend du service du 17 juillet au 15 août 2019
tous les jours

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a créé la navette des crêtes pour permettre de découvrir facilement les sites remarquables le long de la route des crêtes tout en préservant l'environnement.

Riche de 5 liaisons au départ des gares TER, elle permet d'accéder à la Grande crête. Tous les sites desservis sur la crête sont reliés au GR5.

Conditions de réservation

Accessibilité

- Pour les personnes à mobilité réduite la réservation (du lundi au vendredi) est obligatoire auprès du transporteur

Pour le même prix : votre vélo en plus

Conditions d'utilisation des Vélos/VTT

Aux arrêts signalés dans les grilles horaires, vous accrochez votre vélo sur le porte-vélos à l'arrière de l'autocar.

- Le conducteur vous transporte jusqu'à la route des crêtes et vous dépose à l'arrêt vélo signalé dans le passeport.
- Sur les liaisons (vallées-crêtes) : réservation obligatoire auprès des autocaristes.
- Sur la route des crêtes dans la limite des places disponibles (pas de réservation)
- 8 emplacements disponibles par autocar



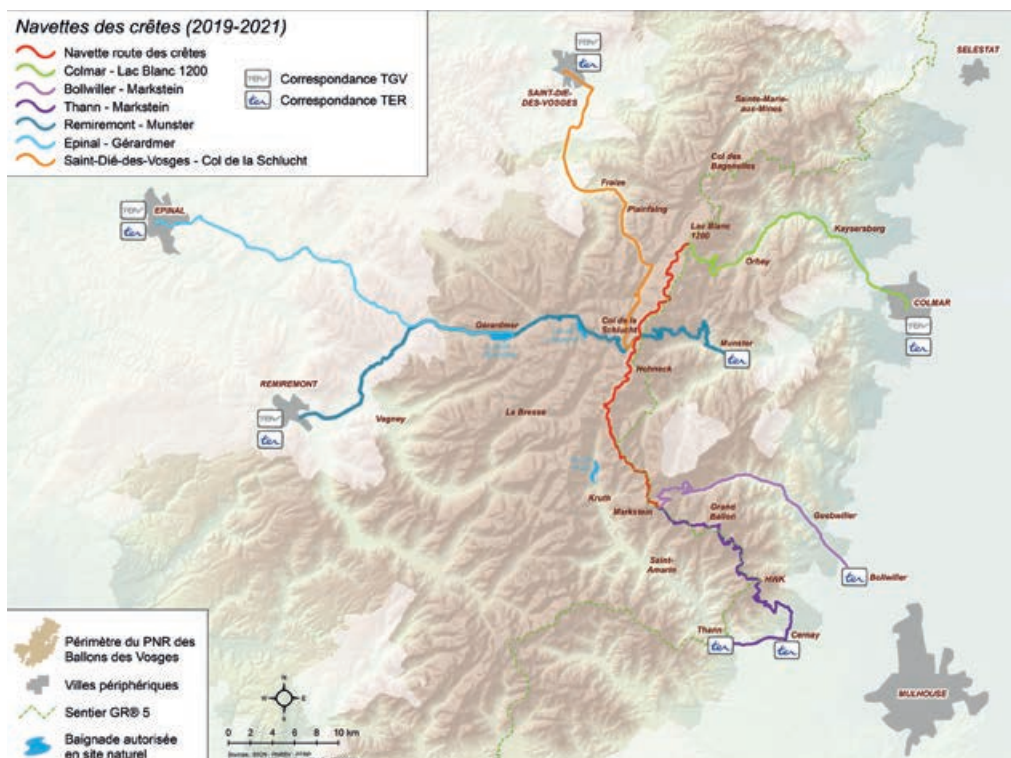
Copyright : Parc naturel régional des Ballons des Vosges © Benoit FACCHI

Conditions de réservation pour les groupes

- Pour les groupes de plus de 10 personnes la réservation (du lundi au vendredi) est obligatoire auprès du transporteur

Les tarifs pratiqués

- Pass journée groupe/famille (3-5 personnes) : 15 €
- Pass journée individuel : 6 €
- Ticket route des crêtes : 2 €
- Gratuité : pour les -12 ans
- 50% de réduction sur présentation d'un titre de transport par train à jour
- La tarification Livo en vigueur s'applique sur l'ensemble du réseau Livo, y compris les lignes faisant l'objet d'une adaptation.



Contacts-réservations

- LK KUNEGEL :
03 89 24 65 59
- Launoy tourisme :
03 29 65 00 05
- Tchizz voyages :
03 29 50 65 16

Renseignements

Parc naturel régional
des Ballons des Vosges
1 cour de l'Abbaye
68140 Munster
03 89 77 90 34
info@parc-ballons-vosges.fr

Les horaires seront
prochainement mis en ligne
sur le site internet :
www.navettedescretes.com

Propriétaires forestiers privés soyez attentifs !

Cette année les attaques de scolytes sont particulièrement marquées. Nous voyons des épicéas secs ou rougissants. Ces symptômes sont dus aux pullulations de scolytes. Ces petits coléoptères creusent des galeries sous l'écorce des arbres ce qui coupe la circulation de la sève. L'arbre perd des plaques d'écorce dans le houppier, il sèche sur pied et prend une couleur rousse.

Les propriétaires forestiers doivent donc surveiller leurs bois et surtout réagir.

Il est très difficile de pouvoir intervenir en temps et heure pour contrarier la pullulation des scolytes.

Lorsque les aiguilles des arbres sont rouges, les insectes ne sont plus présents dans l'arbre. L'exploitation doit donc se limiter à la coupe des arbres atteints. Il n'est pas utile de brûler les branches.



Statut des véhicules légers électriques unipersonnels

Utilisés principalement en milieu urbain, les véhicules légers électriques unipersonnels, appelés également Engins de Déplacements Personnels électriques (EDP électriques) regroupent les engins tels que la trottinette électrique, le gyropode ou encore l'hoverboard.

Ces engins sont utilisés la plupart du temps en milieu urbain sur des déplacements de courtes distances (moins de 5 km).

Pour rappel, les EDP dans l'espace public ne font l'objet d'aucune réglementation, de sorte que leur usage est en principe limité aux espaces privés ou fermés à la circulation.

Le statut de ces engins, leurs équipements et leurs règles de circulation, ainsi que les éventuelles obligations d'équipements de leurs utilisateurs seront précisés par voie réglementaire dans le code de la route dans le cadre du projet de loi d'orientation pour les mobilités.



Interdiction du téléphone portable à l'école

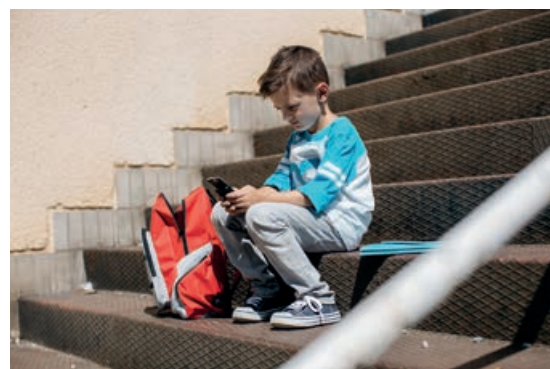
Suite à l'adoption de la loi n° 2018-698 du 3 août 2018, la circulaire du 28 septembre 2018 vient préciser les modalités de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable à l'école.

Cette interdiction s'applique à l'ensemble des écoles et couvre la totalité de leur enceinte. Elle porte sur tous les équipements terminaux de communications électroniques (téléphones, portables, tablettes...). Elle s'applique également aux activités liées à l'enseignement organisées en dehors de l'établissement (éducation physique et sportive, sorties et voyages scolaires). A titre dérogatoire, le règlement intérieur de l'établissement peut autoriser l'utilisation de ces équipements, dans des lieux et circonstances qu'il précise. Ces dérogations doivent toutefois demeurer limitées.

Toute utilisation non autorisée peut entraîner la confiscation de l'appareil, par un personnel de direction, d'enseignement, d'éducation ou de surveillance. Le règlement intérieur doit toutefois préciser les modalités de la confiscation de l'appareil comme celles de sa restitution et intégrer la confiscation à la liste des punitions scolaires.

En l'absence de telles précisions, le principe de l'interdiction de l'utilisation des téléphones s'applique, sans que la confiscation puisse être mise en œuvre.

Circulaire N°NOR : MENE1826081C du 26 septembre 2018





Les seniors face aux risques de délinquance

Les personnes âgées sont plus fragiles et de ce fait plus exposées aux agissements des délinquants.

Les personnes âgées sont particulièrement exposées aux :

- Cambriolages • Escroqueries • Abus de faiblesse
- Pickpockets • Vols à l'arraché

Ne pas rester isolé chez soi :

- La solitude est un facteur qui augmente votre insécurité.
- Lorsqu'une situation vous semble inhabituelle n'hésitez pas à contacter votre mairie, la police municipale ou les forces de l'ordre. Elles sont là pour vous conseiller et vous aider.

Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison, même lorsque vous êtes à l'intérieur.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes.
- Faites installer sur votre porte un œillette et un entrebâilleur.
- Ne laissez pas vos objets de valeur dans la chambre à coucher ou dans la salle de bain.

Vos déplacements à l'extérieur :

- Ne déterminez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants.
- Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.
- Lorsque vous vous déplacez à pied, tenez votre sac fermé en bandoulière.



Une visite à votre domicile :

- N'ouvrez jamais votre porte à un inconnu lorsque vous êtes seul.

Opération Tranquillité Senior :

Si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès de votre brigade de gendarmerie locale. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.

LES NUMÉROS UTILES

- Gendarmerie/Police : **17**
- Info Escroqueries : **0811.02.02.17**
(prix d'un appel local)
- Opposition carte bancaire : **08.92.70.57.05**
- Opposition chéquier : **08.92.68.32.08**



Croix du Combattant

Le 04 juillet 1962, Daniel Clair est appelé sous les drapeaux pour effectuer son service militaire. Après les classes (quatre mois) effectuées au 174^{ème} R.I.M. de Verdun (Meuse), il est affecté au 26^{ème} R.I.M. à Bone (Algérie). Le 16 novembre 1962, il embarque sur un bateau pour rejoindre sa nouvelle affectation.

Le 1^{er} mai 1965, il reçoit la distinction de 1^{ère} classe qui récompense la bonne conduite du soldat.

Le 24 octobre 1963, il regagne la France. Il sera dégagé de ses obligations militaires le 1^{er} janvier 1964.

Par décision ministérielle du 31 janvier 2019, la Croix du Combattant lui est décernée. Cette décoration lui est remise officiellement devant le monument aux morts de Xonrupt lors de la commémoration de la victoire sur l'Allemagne nazie du 8 mai 1945.



Projet CM2

Au fil de l'eau

Cette année la classe de CM2 a adhéré au projet initié et soutenu par le parc Naturel Régional des Ballons des Vosges « **Des énergies renouvelables pour une nature durable** », vaste sujet !

Ainsi M^{me} Surel, enseignante, a choisi d'étudier plus particulièrement l'énergie hydraulique, qui s'intègre également dans le projet des « Archives Départementales » sur le thème des « Moulins et machines au fil de l'eau ».

Le projet de l'école s'intitule « Les ruisseaux de nos montagnes, turbinés, pour satisfaire nos besoins électriques croissants ». Au cours de plusieurs sorties et rencontres d'intervenants, les enfants ont suivi le parcours et partage des eaux, découvert différents types et usage de turbines hydrauliques et été sensibilisés à leurs impacts sur l'écosystème.

Le programme s'échelonnant de février à juin comprend entre autres

- les visites d'une ancienne turbine de montagne privée, toujours en fonctionnement, chez M Michel à Gérardmer, de la centrale électrique de Garnier-Thiebaut, de la centrale hydroélectrique de la Régie municipale d'électricité de La Bresse et de l'usine à neige de la station de ski de la Mauselaine.
- Des rencontres avec des spécialistes des milieux aquatiques qui expliquent l'adaptation des plantes et des animaux des tourbières et la protection des poissons par rapport aux turbines.

Le temps fort de ce projet est le séjour de 2 jours et une nuit à l'ODCVL de l'Artimont au cours duquel les enfants ont également participé à une soirée conte sur la création du lac de Lispach et un atelier, création de moulins où les petites mains ont réalisé des « bidules qui tournent ».

Pour finaliser ce projet, la dernière partie sera consacrée en classe à la prise de conscience d'une consommation d'eau respectueuse et économique.

Pour plus d'informations sur l'ensemble de ce projet un QR Code a été créé.



Commentaires de quelques enfants sur le séjour sur les crêtes du 13 et 14 mai

« Nous avons beaucoup appris à quoi peut servir l'eau : produire de l'électricité, faire de la neige, ce qui est utile aux poissons, ... »

Malgré un temps glacial, nous avons passé un bon séjour et trouvé intéressant d'apprendre comment faire de la neige avec de l'eau, de l'air comprimé, du froid (température de -3°)...

Avec le lac de Blanchemer et le lac de la Lande, la centrale de la Bresse produit de l'électricité pour sa commune.

On était contents d'être ensemble pour partager une nuit et des repas.

La construction du moulin avec des matériaux naturels était compliquée, surtout pour les pales, mais c'était très marrant et instructif.

La soirée nous a beaucoup plu car nous avons pu participer au conte pendant la veillée en jouant nous-mêmes des rôles.

Merci à tous pour ce beau séjour »



Le Trukiflot

L'eau est décidément la base des projets de l'école élémentaire de Xonrupt. En effet les enseignants des classes de CP, CE1 et CE2 de M^{mes} Clair, Martinez et M Pellier-Mermin, ont permis à leurs élèves d'expérimenter la flottabilité des matériaux et le principe de la poussée d'Archimède. Les enfants ont imaginé des « trukiflots » fabriqués à base de matières recyclées puis testé leurs prototypes en bassine.

Les enseignants ont également retracé l'évolution de la navigation de la pirogue aux embarcations les plus modernes.

Geoffrey Voirin, moniteur à l'ASG voile de Gérardmer est venu présenter dans le préau de l'école, un optimist d'initiation, ainsi qu'un dériveur. Les enfants étaient très attentifs et intéressés par ses explications sur la pratique de la voile et les notions de base de la navigation, vocabulaire technique, présentation du matériel et d'équipement, sécurité... Nul doute que cette séance procurera des envies et fera naître de futurs navigateurs.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Du 05 JUILLET au 14 JUILLET

EXPOSITION DE PEINTURE

Organisée par les Chevalets en liberté
Salle polyvalente de Xonrupt-Longemer
Entrée libre



06 JUILLET et 07 JUILLET
TRIATHLON XTERRA

Au bord du lac de Longemer.
Triathlon nature qui se compose de 3 épreuves : natation, trail, et VTT.
Pour tout renseignement : <http://xterra-france.com/programme-xterra-france/>
ou Tél : 03.29.60.90.00



19 JUILLET

49° MORONDE DES BEUQUILLONS

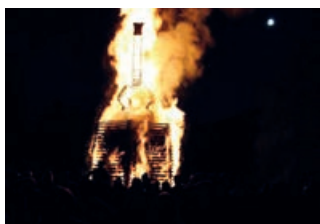
A la clairière de Retournemer
Vendredi 19 juillet à 19h30



20 JUILLET

FEU DE ST JEAN

Organisé par la Société des Fêtes, en face du camping le Domaine de Longemer, aux abords du lac.
Buvette, snack et animation.
Entrée gratuite à partir de 19H00



Les **MERCREDIS** du
10 JUILLET au 21 AOÛT

MARCHÉ BIO

Sur la place du 22 octobre 1919
en face de la Mairie de 16 h à 20 h.
Les 10, 17, 24 et 31 juillet 2019
et 07, 14 et 21 août 2019

27 JUILLET et 28 JUILLET

TRACE VOSGIENNE VTT

Départ et arrivée en face du camping le Domaine de Longemer.
Informations sur le site <http://www.tracevosgienne.org/wordpress/parcours/>



11 AOÛT

LES BROCS DU LAC

Vide grenier et marché artisanal, organisé par l'association Histoire-Patrimoine près des quais du lac.
Renseignements : 03.29.63.38.17 ou FaDIDIER@aol.com

15 AOÛT

FÊTE DES BUCHERONS

Fête traditionnelle avec vieux métiers.
Bûcheronnage avec l'abattage d'un grand sapin, débardage, schlitage, découverte de la fenaïson, perçage de tuyaux de fontaine...
A partir de 14H
Adultes : 4€ Enfants -12 ans : 2€
Renseignements : Remi VIRY 06.88.76.27.13
Pascal AUBRY 06 42 65 57 62

17 AOÛT

32° GRAND PRIX DE LA VILLE DE XONRUPT

Course cycliste – Rens. au 03.29.63.06.15
ou velo.sportgeromois@free.fr

08 SEPTEMBRE

TOUS A VOS BOULES

Organisé par la Société des Fêtes, concours de pétanque ouvert à tous, au bord du lac de Longemer

19 OCTOBRE et 20 OCTOBRE

CENTENAIRE DE LA COMMUNE

Manifestation organisée par la municipalité avec le concours des associations locales.
Spectacles, expositions, bal, petite restauration au centre du village.
Programme détaillé à venir sur notre site internet <https://www.xonrupt.fr>

INFORMATIONS

LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER :

- Michel BERTRAND – Maire
- Patrick VIRY – 1^{er} adjoint
chargé des Travaux Bâtiment
- Hélène ORILLARD – 2^{ème} adjoint
chargée du Tourisme et Camping
- Laurent MONGAILLARD – 3^{ème} adjoint
chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Pétiscolaires et Conseil des Jeunes
- Jocelyne CLAUDE – 4^{ème} adjoint
chargée de l'Information, la Communication et l'Animation
- Noël QUINANZONI – 5^{ème} adjoint
chargé des Associations, du Sport et Culture, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

- Maire : Monsieur le maire reçoit uniquement sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

- Jocelyne CLAUDE

TECHNICIEN INFORMATIQUE :

- Laurent MONGAILLARD

MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION :

- Jocelyne CLAUDE
- Hélène ORILLARD
- Martine VOINSON
- Éliane THIEBAUT
- Catherine PLANTIN
- Laurent MONGAILLARD
- Danièle CUNY
- Corinne MARTIN

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

- Christelle BERTRAND
- Céline GENTIL-PERRIN
- Noël QUINANZONI
- Le club de pétanque
- le groupement de Gendarmerie des Vosges
- Alain REMY
- Nathalie THOMAS
- CMJ
- ADT (Alsace Destination Tourisme)

CRÉDIT PHOTOS :

- Mairie de Xonrupt
- Associations



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

10-31-1476

pefc-france.org

Prochaine parution en octobre 2019

Remise des articles pour le pour le 15 août 2019.

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante :

infocom.mairie@xonrupt.fr